

CSE TER CENTRE-VAL DE LOIRE

TA DÉFENSE NOS EXIGENCES

1 Un CSE, c'est quoi ?

Le comité social et économique (CSE) est une instance unique de représentation du personnel issue des ordonnances Macron. Cette instance signe la disparition des instances DP, CHSCT et CE telles que nous les connaissons.

2 Un CSE, pourquoi ?

Le CSE a pour vocation d'éloigner les représentants du personnel des cheminots et des lieux de travail. Les périmètres sont étendus à plusieurs régions.

Le CSE vise à réduire les moyens, les attributions des élus du personnel, leur nombre et affaiblir les organisations syndicales.

3 Ce que dit la CGT

La CGT juge négativement la mise en place des CSE. C'est une nouvelle attaque à l'encontre du dialogue social.

Nous nous battons pour gagner des représentants de proximité au plus près des lieux de travail. C'est essentiel pour répondre aux réalités de la production ferroviaire sur l'ensemble du territoire.

POUR LE FER

Élections CSE 2018
du 16 au 22 novembre 2018

4 Ce que fait la CGT

Notre objectif permanent est de garder un lien de proximité avec celles et ceux qui font le service public ferroviaire chaque jour.

Quoi qu'il arrive, nous continuerons de porter les exigences, les attentes et les revendications des cheminotes et des cheminots. C'est notre priorité. C'est en s'appuyant sur nos 435 syndicats locaux, nos 23 structures régionales et notre fédération nationale que nous continuerons de défendre chaque cheminot dans son quotidien, avec des exigences fortes sur l'ensemble des sujets qui conditionne notre vie au travail.

Voter CGT, c'est aussi VOTER POUR TOI !

Titulaires

20 candidats

■ Exécution : 14 ■ Maîtrise : 4 ■ Cadres : 2

CSE TER CENTRE-VAL DE LOIRE

Exécution

- + **Rodolphe BADINIER**
CRLP - TER Centre-Val de Loire
- + **Laëtitia VIDAL**
ACP - TER Centre-Val de Loire
- + **Emmanuel MARLOT**
CBOR - TER Centre-Val de Loire
- + **Marion GAZEAX**
AGCTB - TER Centre-Val de Loire
- + **Laurent DELCROIX**
CRLP - TER Centre-Val de Loire
- + **Anne- Sophie LIGONIE**
ACTP - TER Centre-Val de Loire
- + **Jérôme LUDWICZAK**
CRLP - TER Centre-Val de Loire
- + **Marina CHASSIER**
AC - TER Centre-Val de Loire
- + **Sébastien NUGOU**
CRL - TER Centre-Val de Loire
- + **Sophie PRIVARD**
ACP - TER Centre-Val de Loire
- + **Adriano DA SILVA**
CRLP - TER Centre-Val de Loire
- + **Mourad KOUNDI**
CBOR - TER Centre-Val de Loire
- + **Samuel FREON**
AADS - TER Centre-Val de Loire
- + **Wilfrid LECUYER**
AMVKHM - TER Centre-Val de Loire

Maîtrise

- + **Sylvain PASDELOUP**
TTMVH - TER Centre-Val de Loire
- + **Laurence ROUSSET**
CBORM - TER Centre-Val de Loire
- + **Julien PELLUARD**
TTMVH - TER Centre-Val de Loire
- + **Isabelle LAGNEAU**
ACM - TER Centre-Val de Loire

Cadres

- + **Mathieu HOGUET**
CGM - TER Centre-Val de Loire
- + **Mathilde PERROT-LUNAI**
CGM - TER Centre-Val de Loire

**Nous
défendons
vos exigences.**

Suppléants

20 candidats

■ Exécution : 14 ■ Maîtrise : 4 ■ Cadres : 2

Exécution

- + **Jennifer DIAZ**
ASCP - TER Centre-Val de Loire
- + **Willy HELIN**
CRLP - TER Centre-Val de Loire
- + **Sylvie DUFRESNE**
ACGB - TER Centre-Val de Loire
- + **Philippe WANNY**
CRLP - TER Centre-Val de Loire
- + **Stéphanie MORIZOT**
ACSP - TER Centre-Val de Loire
- + **Nicolas LANDREVIE**
CRLP - TER Centre-Val de Loire
- + **Graziella DEHARBE**
CBORP - TER Centre-Val de Loire
- + **Valentin ALEXANDRE**
CBOR - TER Centre-Val de Loire
- + **Jocelyne TISSIER**
ACS - TER Centre-Val de Loire
- + **Roberto EL GUETA**
AC - TER Centre-Val de Loire
- + **Jorge AFONSO**
CRLP - TER Centre-Val de Loire
- + **Dominique VURPILLOT-GACHITEGUY**
CRLP - TER Centre-Val de Loire
- + **Sébastien RAGOGNA**
AGTANC - TER Centre-Val de Loire
- + **Jonathan CAILLAT**
AMVHM - TER Centre-Val de Loire

Maîtrise

- + **Claude HEE**
CBORM - TER Centre-Val de Loire
- + **Frédéric MERAL**
CBORM - TER Centre-Val de Loire
- + **Marion BEURRIER**
TC - TER Centre-Val de Loire
- + **Samuel RAGUENEAU**
ACM - TER Centre-Val de Loire

Cadres

- + **Mathilde PERROT-LUNAI**
CGM - TER Centre-Val de Loire
- + **Vincent ARCHIMBAUD**
CGM - TER Centre-Val de Loire

***Vous êtes
le service public
ferroviaire
du quotidien.***

Où et quand voter ?

Du 16 au 22 novembre 2018.

Le vote peut se faire sur le lieu de travail et pendant le temps travail avec :

n'importe quel terminal professionnel ou personnel connecté à Internet (ordinateur, tablette, smartphone).



des bornes de vote

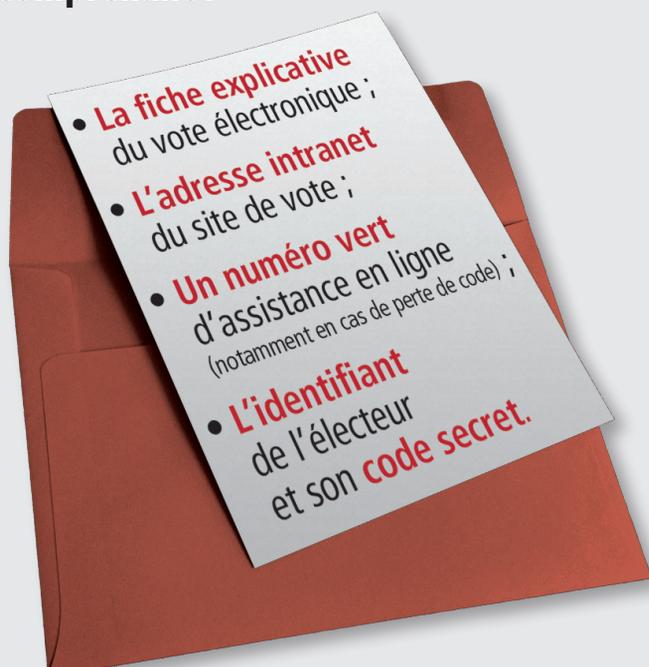
qui seront également mises en place par l'entreprise, dans des conditions de confidentialité équivalente au scrutin papier et utilisables par tous les agents du GPF, quel que soit le CSE de rattachement.



Comment voter ?

4 jours ouvrés avant l'ouverture du scrutin

Chaque cheminot recevra un courrier comprenant :



En cas de perte ou de non réception de ce courrier.

Des plateformes téléphonique et/ou Internet vous permettront d'éditer un nouveau code. Les informations suivantes vous seront demandées : nom, prénom, date de naissance, département de naissance, numéro du Pass Carmillon (au dos de la carte), sauf pour les cheminots n'ayant pas de Pass Carmillon (jeunes embauchés, CDD...).

Connexion et vote

- 1. Se connecter** sur le site ou l'application dédié spécifiquement à l'élection.
- 2. S'identifier** au moyen de son numéro de CP et de son identifiant (remis dans le courrier envoyé à domicile).

Vous devrez voter pour les deux listes par CSE (titulaires et suppléants) donc la procédure ci-dessous devra être réalisée deux fois

- 3. Choisir la liste** – CGT par exemple – (titulaires et suppléants). Vous avez la possibilité d'accéder aux professions de foi.
- 4. Valider votre choix définitif** avec l'aide de votre code secret (remis dans le courrier envoyé à domicile). La fonction « CONFIRMER VOTE » entraîne directement la validation et l'enregistrement du suffrage dans l'urne électronique.
- 5. La confirmation** de l'enregistrement apparaît.
- 6. N'oubliez pas ensuite le second vote** (suppléants).

Attention ! Si l'une de ces étapes n'est pas réalisée, le vote ne sera pas comptabilisé. De plus, aucune possibilité de modification de vote ne sera possible après confirmation du vote (étape 4).